

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

**INSERM TRANSFERT ET INNATE PHARMA S'ENGAGENT DANS
UN PARTENARIAT INNOVANT POUR LE DÉVELOPPEMENT
D'ANTICORPS DANS LE CANCER ET LES MALADIES
INFLAMMATOIRES ET AUTO-IMMUNES**

Durant trois ans, Inserm Transfert mettra à disposition d'Innate Pharma des informations sur les cibles d'anticorps précoces issues de la recherche publique à des fins de recherches collaboratives et potentiellement de licence.

Paris & Marseille, France, 11 septembre 2009 – Inserm Transfert et Innate Pharma (Euronext : IPH) annoncent aujourd'hui la signature d'un accord favorisant le développement d'anticorps dans les domaines du cancer, de l'inflammation et de l'auto-immunité.

Ce partenariat d'un nouveau type a été conçu pour permettre à Innate Pharma d'être informé dans les meilleurs délais des innovations de la recherche publique sur des cibles précoces et de collaborer au plus près avec les équipes de chercheurs pour les développer. Du côté de l'Inserm, il permettra d'accélérer l'identification et la validation de cibles d'intérêt industriel.

Cet accord s'articule en trois étapes :

- Inserm Transfert mettra à disposition d'Innate Pharma, pour analyse préliminaire, des informations sur les cibles d'anticorps précoces, développées à l'Inserm et entrant dans le champ de l'accord ;
- A l'issue de cette analyse préliminaire, en cas d'intérêt de la part d'Innate Pharma, les deux partenaires mettront en place un programme de recherche collaborative visant à mûrir le projet dans la perspective du développement d'un candidat-médicament ; les deux parties signeront un contrat d'option pour une licence éventuelle de cette cible au terme de la collaboration ;
- A l'issue de la période de recherche collaborative, si Innate Pharma décide d'aller plus loin dans le développement du candidat-médicament, elle lèvera l'option et les deux parties seront liées par un contrat de licence.

A chaque étape, pour les cibles non retenues par Innate Pharma, les résultats de la recherche reviendront aux équipes de l'Inserm.

Ce partenariat s'appuie, d'une part, sur la richesse et l'excellence de la recherche fondamentale de l'Inserm et d'autre part sur l'expérience dans la recherche translationnelle et dans le développement d'anticorps d'Innate Pharma. Il se distingue d'une collaboration classique par une interaction continue entre les deux parties, rendant plus pertinent le choix des cibles et la définition du programme de recherche collaborative sur ces cibles. Il bénéficiera de l'effort renforcé d'Inserm Transfert dans l'identification, auprès des laboratoires d'excellence, des projets précoces à fort potentiel de valorisation.

« Nous sommes très heureux d'être la première société à bénéficier de ce nouveau type de partenariat privilégié avec Inserm Transfert », déclare Hervé Brailly, président du Directoire d'Innate Pharma. Il ajoute : « Innate Pharma possède une expertise dans la recherche translationnelle et plusieurs de nos cibles sont issues de la recherche publique française. De plus, les anticorps représentent une classe de candidats-médicaments importante dans notre portefeuille et que nous voulons continuer à renforcer. Cet accord est donc stratégique pour Innate Pharma.»

« Favoriser la collaboration entre l'Inserm et la recherche industrielle est le cœur de l'action d'Inserm Transfert. Cet accord démontre notre capacité à accompagner des entreprises dans leur recherche translationnelle, tout en respectant notre mission première : contribuer à la mission d'innovation et de santé publique de l'Inserm. Nos partenaires, quant à eux, bénéficient d'un service d'une haute valeur ajoutée, dans une modalité d'interaction simple», commente Cécile Tharaud, président du Directoire d'Inserm Transfert.

A propos de Inserm Transfert

Filiale privée de l'Inserm fondée en 2001, Inserm Transfert gère l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers l'industrie, de la déclaration d'invention au partenariat industriel. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets européens et internationaux, l'accompagnement d'études cliniques et post-inscriptions, la gestion d'appels à projets institutionnels ou industriels. Enfin, elle dispose d'un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

Retrouvez Inserm Transfert sur <http://www.inserm-transfert.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Céline Cortot

Tel : +33 (0)1 55 03 01 68

celine.cortot@inserm-transfert.fr

A propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. (la « Société ») est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments immuno-thérapeutiques innovants pour le traitement du cancer et d'autres maladies graves. Fondée en 1999, la Société a été introduite en bourse sur NYSE-Euronext Paris en 2006.

Innate Pharma possède une expertise significative dans le développement de candidat-médicaments innovants à partir de cibles originales. La Société a sept programmes propriétaires en développement, dont deux sont aujourd'hui testés en Phase II d'essai clinique. Deux autres programmes sont licenciés à la société danoise Novo Nordisk A/S.

Basée à Marseille, France, Innate Pharma comptait 86 collaborateurs au 30 juin 2009.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier, Directeur, Relations

Investisseurs

Tél. : +33 (0)4 30 30 30 87

lmercier@innate-pharma.fr

Alize Public Relations

Caroline Carmagnol

Tél. : +33 (0)1 41 22 07 31

Mob.: +33 (0)6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com

Disclaimer:

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.